

• RÉGLEMENT •

Article 10.4 : Classement par Equipe – Partenariat Société Générale



Le classement par équipe s'établit en additionnant les trois meilleurs temps individuels de chaque équipe.

Les concurrents se verront remettre les casquettes Société Générale à Margny-lès-Compiègne au départ de la 1^{ère} étape en raison de leur victoire par équipe lors de l'édition 2011.

Puis au départ de la 2^{ème} étape à Arras ainsi que lors de la cérémonie de protocole à l'arrivée de la 2^{ème} étape.

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement FFC, en cas d'égalité du classement par équipe du jour, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipe s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans les deux étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans le classement par équipe du jour.
2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipe du jour, etc...

S'il y a toujours égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel. Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipe.

Article 10.5 Classement des Espoirs – Partenariat Bonna Sabla



Le classement des Espoirs est réservé aux coureurs nés à partir du 1^{er} janvier 1990. Son attribution est identique à celle du classement au temps. Le leader de ce classement porte le **maillot blanc**.

Article 10.6 Classement du Meilleur Régional – Partenariat Mutuelles Just'enfamille



Le classement du meilleur régional est réservé aux coureurs possédant une licence dans les comités de Picardie et du Nord Pas-de-Calais. Son attribution est identique à celle du classement au temps.

Le leader de ce classement porte le **maillot rouge**.

Article 10.7 Récompense le plus Combatif – Partenariat La Voix du Nord



Le plus combatif de chaque étape sera récompensé par un fanion distinctif sur le podium protocolaire à l'issue de chaque journée de course.

Le lauréat sera désigné par un jury composé d'un membre de Clovis Sport Organisation, d'un représentant de la presse La Voix du Nord et de notre Radio-Tour, Hervé Dancerelle.

Son identité sera communiquée sur les ondes de radio-tour lors des boucles finales.

NOTE – Pour bénéficier des prix du classement général final des classements 10.2 à 10.8, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Article 11. Prix

Les prix suivants sont attribués :

Pour les 1^{er} et 2^{ème} étape : grille de prix n° 1220/20.

Pour le classement général au temps : grille de prix n° 1220/20.

Article 12. Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage à lieu à :

Lors de la 1^{ère} étape : à l'Hôtel de Ville de BEAURAINS.

Lors de la 2^{ème} étape : à la Salle Gambetta (pont Leclerc) à ARRAS.

Article 13. Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole :
Le premier de l'étape.

Le leader du classement général et les porteurs de maillots et récompenses annexes
Ils se présenteront au protocole dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

Exceptionnellement, et comme indiqué dans l'article 10.4, l'équipe leader du classement général par équipe se présentera au protocole au départ de la 2^{ème} étape, lors de la signature (voir article 10.4 – classement par équipe – Société Générale).

La présentation officielle des équipes a lieu de 10h45 à 12h00 le **Samedi 19 Mai** sur le podium de départ face à l'Hôtel de Ville de Margny-lès-Compiègne et à proximité de la ligne du départ fictif.

En outre, à l'Arrivée de l'épreuve, lors de la Cérémonie finale de remise des prix, les lauréats de chaque classement (porteurs de maillots ou de récompenses et par équipes) doivent être présents.